

NOTRE OFFRE

D'OXYGÉNOTHÉRAPIE

À DOMICILE

SUR
PRESCRIPTION
MÉDICALE



L'oxygénothérapie peut, sur prescription médicale, apporter une réelle amélioration tant au niveau de l'état de santé que de la qualité de vie du patient.

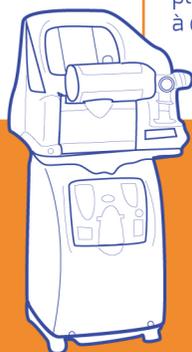
SOURCE D'OXYGÈNE **FIXE**



CONCENTRATEUR
(Dispositif Médical branché sur le courant électrique qui fournit de l'oxygène à partir de l'air ambiant)

SOURCES D'OXYGÈNE DE DÉAMBULATION

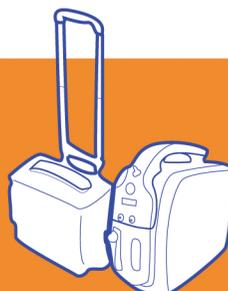
> En fonction de l'évaluation médicale, de la durée de déambulation journalière et des aptitudes du patient, plusieurs sources d'oxygénothérapie à domicile sont disponibles :



CONCENTRATEUR



COMPRESSEUR
(Système de remplissage en bouteille à partir du concentrateur)



CONCENTRATEUR (TRANS)PORTABLE



**CONCENTRATEUR
POSTE FIXE**



OXYGÈNE LIQUIDE

AUTRE SOURCE D'OXYGÈNE



OXYGÈNE GAZEUX

> La bouteille peut-être utilisée :

- en poste de secours
- dans certains cas de déambulation
- pour les patients souffrant d'algie vasculaire de la face (AVF)

En cas de pathologies nécessitant des débits élevés et/ou de la déambulation exclusive, et pour maximiser le bien-être du patient, plusieurs sources d'oxygène pourront être combinées **en accord avec le médecin**.

Les différents dispositifs médicaux à usage unique (Lunettes/canules, masques...) sont mis à disposition pour permettre la délivrance de l'oxygène.

TEXTES &
RÉGLEMENTATION
VERSION

2015

NOTRE ENGAGEMENT QUALITÉ

- > Univers Santé applique les **Bonnes Pratiques de Dispensation de l'Oxygène** (BPDO, arrêté du 16 juillet 2015 applicable au 16 juillet 2016)
- > **Un interlocuteur privilégié, Docteur en pharmacie pour :**
 - **vous guider** sur le choix du matériel
 - **vous accompagner** dans l'application des BPDO
 - **assurer le suivi** du traitement et la coordination avec le prescripteur et l'équipe pluridisciplinaire en charge du patient (médecin traitant, infirmier...)
- > **Une équipe de spécialistes formés à l'oxygénothérapie à domicile responsable de :**
 - **La livraison** du matériel et des consommables
 - **L'éducation du patient** à l'utilisation du matériel, aux règles de sécurité et d'hygiène.
 - **La désinfection et la maintenance** du matériel selon un protocole d'hygiène rigoureux respectant les consignes du fabricant
 - **La continuité de service** 7j/7, 24h/24

04 92 29 17 40